

**ANALYSE  
FINANCITÉ**

**AUTEUR  
ERIC DEWAELE**



# L'ÉPARGNE DE PROXIMITÉ EST-ELLE ACCESSIBLE À TOU·TE·S ?

DÉCEMBRE 2020

Réseau

**Financité**

Ensemble, changeons la finance

*Depuis plusieurs années déjà, dans la foulée d'une vaste étude à propos de l'épargne de précaution<sup>1</sup> réalisée en 2014, Financité initie, accompagne et anime des groupes citoyens qui mènent réflexion et action en matière d'épargne de proximité dans une perspective de prévention du surendettement.*

*De l'épargne individuelle à l'épargne collective, quels dispositifs pour plus de solidarité avec des familles les plus précaires ?*

**En quelques mots :**

- Disposer d'une épargne correspondant à deux ou trois mois de revenus habituels permet de faire face aux dépenses imprévues
- Cet objectif est difficile à atteindre pour un nombre croissant de personnes et de familles.
- Individuellement et collectivement, il est possible de progresser vers cet objectif.
- L'augmentation de la pauvreté impose une mobilisation citoyenne large.

**Mots clés liés à cette analyse** : inégalités, épargne, communautés autofinancées

## Introduction

La crise sanitaire que nous vivons depuis le début de cette année et les mesures drastiques adoptées visant à limiter la propagation du virus ont fortement perturbé la vie de certains secteurs économiques et mis à mal les revenus de nombreux ménages.

Si les dépôts des plus aisés ont très fortement augmenté durant la crise, de nombreux ménages ne disposent en revanche pas ou peu d'un coussin d'épargne pour faire face aux dépenses courantes : environ 10-12% des ménages n'ont pas même un mois de réserve devant eux auxquels s'ajoutent les 30% des ménages qui ne pourraient pas tenir plus de trois mois<sup>2</sup>. La situation va certainement s'aggraver dans les mois qui viennent : 100.000 emplois seront sans doute perdus dans le secteur privé d'ici l'automne 2021 selon la Banque nationale de Belgique (BNB).<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Disposer d'une « épargne de précaution » signifie que l'on dispose d'une réserve financière équivalente à 2 ou 3 mois de revenus habituels.

<sup>2</sup> Banque nationale de Belgique, enquête auprès des consommateurs, questions additionnelles Covid-19, <https://stat.nbb.be/?lang=fr>

<sup>3</sup> Banque nationale de Belgique, Projections économiques, Revue économique, décembre 2020, <https://www.nbb.be/fr/publications-et-recherche/publications-economiques-et-financieres/projections-economiques-pour-la>

## 1. Epargne individuelle

Actuellement, les programmes développés par Financité se déclinent en 3 niveaux.

D'abord une information large à destination d'un groupe existant ou en rassemblant des personnes potentiellement intéressées. Les participant·e·s posent des questions concrètes qui les préoccupent et des expériences heureuses ou malheureuses en matière de gestion quotidienne. Ce sont autant d'occasions pour les animateur·rice·s de Financité de partager quelques explications destinées à mieux comprendre les mécanismes dans lesquels nous nous sentons souvent coincé·e·s et dont les logiques de fonctionnement sont souvent méconnues. « *On apprend nulle part à gérer un ménage* », observent souvent les participant·e·s.

Après ce premier niveau d'échange et d'information, un programme mensuel de rencontres va permettre d'aborder des questions très concrètes (voir encadré ci-dessous). Le groupe est animé en laissant une grande place au partage d'expérience mais aussi aux explications plus techniques amenées par l'animateur·rice. Le ressort est toujours le même : mieux comprendre pour agir plus adéquatement, monter en compétence pour ne plus être dupe et pour poser des choix plus judicieux. C'est le programme que nous avons appelé « *Pigé, pas pigeon* ». Le but est de devenir « expert·e·s en gestion quotidienne » et d'ainsi pouvoir aussi accompagner des personnes de son entourage face à des questions concrètes souvent perçues comme compliquées. Lors de ces échanges, il est essentiel de se concentrer sur la bonne compréhension des mécanismes auxquels nous sommes amenés à participer. Il ne s'agit pas de porter des jugements de valeur sur les choix posés par chacun·e. Par exemple, et au risque d'évoquer un cliché, avoir une télévision et un accès à de nombreuses chaînes peut être important pour une personne. Mais cela n'empêche pas de réfléchir au sens qu'a cet achat, aux raisons pour lesquelles il est si important.

### **« Pigé, pas pigeon »**

Le programme « *Pigé, Pas Pigeon* » propose des modules d'animation visant à construire une « expertise en économie du quotidien ».

Quelques exemples de sujets : les dangers du crédit facile, les jeux de hasards, publicités et arnaques, le fonctionnement des banques, les personnages qui font peur (huissier·ère·s, avocat·e·s, juges, notaires...), parler d'argent avec ses enfants, le surendettement, bien manger pour pas cher, les échanges sans argent...

Au fil de ce programme, nous mettons en lumière les ressorts majeurs qui animent notre économie. « *On a souvent l'impression qu'il y a des arnaqueur·euse·s à tous les coins de rue et que, dès que l'on est un peu distrait, Paf il vous tombe dessus...* », confiait une participante. Des offres promotionnelles trop belles pour être vraies aux crédits cachés en passant par les publicités abusives, il est vrai que les pièges sont

## *Un quart des ménages belges n'a pas de compte d'épargne.*

nombreux. Mais au-delà de cette indispensable attention et capacité d'analyse, un autre mécanisme apparaît très rapidement et de façon récurrente. Il s'agit, pour les personnes en situation économique précaire, de l'immense difficulté d'anticiper et de faire face aux imprévus.

Un quart des ménages n'a pas de compte d'épargne<sup>4</sup>. Les taux d'épargne moyens en Wallonie (8,5 %) et à Bruxelles (6,7 %) sont inférieurs à la moyenne nationale (12%) et européenne (12%)<sup>5</sup>. 36,6% des Belges appartenant au quartile inférieur de revenus se déclarent en situation de détresse financière, c'est-à-dire qu'ils doivent puiser dans leur épargne ou emprunter pour faire à leurs dépenses courantes. La Belgique est le deuxième pays à avoir connu la plus importante augmentation de cet indicateur au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 avec une augmentation de 6,6 % par rapport à la même période de 2019<sup>6</sup>.

Aujourd'hui, tout nous pousse à « acheter maintenant et à payer plus tard » Les ménages qui ne sont pas en mesure d'épargner, c'est-à-dire les personnes qui vivent les situations les plus précaires, sont des cibles faciles. Hormis des situations de grande précarité où il est objectivement impossible d'épargner, de nombreuses personnes sont en mesure de s'engager dans un programme modeste, mais réel. C'est pour cela que Financité propose un mécanisme qui encourage, pour une période de 12 mois, une épargne individuelle régulière via des versements de 5,10, 15 ou 20 €. Pratiquement, c'est l'ASBL Financité qui émet des obligations de 5 euros valables pour une durée d'une année. Le·la participant·e souscrit chaque mois une, deux, trois ou quatre obligations et retrouve en fin d'année le montant épargné augmenté d'un intérêt.

Ce programme de micro-épargne génère donc, en un an, un maximum d'un peu plus de 240 €. Deux effets positifs majeurs peuvent être soulignés. Tout d'abord, cela permet de se rendre compte qu'une petite ponction régulière quasi indolore peut, au bout du compte, générer un petit montant significatif qui peut permettre un achat librement consenti et mûrement réfléchi. Ensuite, et c'est là pour nous une découverte significative, le délai nécessaire au programme d'épargne permet souvent une remise en question ou, à tout le moins, une réflexion à propos de la dépense envisagée.

<sup>4</sup> Banque centrale européenne, Household Finance and Consumption Network (HFCN), [https://www.ecb.europa.eu/pub/economic-research/research-networks/html/researcher\\_hfcn.en.html](https://www.ecb.europa.eu/pub/economic-research/research-networks/html/researcher_hfcn.en.html)

<sup>5</sup> Wallonie et Bruxelles : Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-depargne-consommation-menages/>  
Moyenne européenne et par pays : Eurostat, [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Households\\_-\\_statistics\\_on\\_disposable\\_income,\\_saving\\_and\\_investment](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Households_-_statistics_on_disposable_income,_saving_and_investment)

<sup>6</sup> European Commission, Employment and Social developments in Europe, quarterly review, June 2020, <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=en&pubId=8311&furtherPubs=yes>

## 2. Epargne collective

Dans le processus de « restauration des comportements d'épargne », on peut considérer qu'une étape suivante est celle de la CAF pour « Communauté autofinancée ». La CAF est inspirée par le fonctionnement des Tontines africaines. Une CAF est un petit groupe composé de 10 à 20 entités familiales qui décident de créer une caisse commune d'épargne sous forme d'une cagnotte que l'on pourrait aussi qualifier de micro mutuelle de trésorerie. Les participant·e·s vont définir souverainement leurs règles de fonctionnement en matière de collecte et d'octrois de crédits. Ils placent des limites, fixent des règles en matière de garantie et de taux d'intérêt...

Il s'agit d'un véritable laboratoire d'expérimentation en grandeur réelle. Les mécanismes qui y sont expérimentés sont de réelles métaphores des règles et cadres économiques qui régissent le fonctionnement de notre société : gestion des risques, relation de confiance, dispositifs de contrôle, trace écrite des transactions, construction progressive d'un « capital commun » en différenciant la gestion des épargnes respectives et celle des intérêts cumulés. Ainsi, au départ d'expériences réelles, il devient possible pour tout un chacun de progresser largement dans la compréhension de nos réalités économiques.

Une question essentielle se pose à ces groupes : jusqu'à quelle dimension peut-on considérer qu'il s'agit de « petits » groupes, qui mettent en place de mécanismes qui échappent au champ d'application des réglementations en matière de collecte d'épargne et de d'octroi de crédit ? Lorsque ces collectifs prennent de l'ampleur, et notamment lorsqu'ils font une publicité large de leurs activités, le changement d'échelle impose le respect de réglementations précises dont le respect est contrôlé par la FSMA (Autorité des services et des marchés financiers) et l'inspection économique. Au-delà de la publicité, cette question vaut pour le nombre de participant·e·s, mais aussi pour les montants en jeu. Les cercles de citoyen·ne·s qui développent des CAF devraient donc privilégier l'essaimage et la duplication avec toutes sortes de déclinaisons possibles plutôt que la croissance des groupes existants.

Généralement, ces groupes se rencontrent de façon très régulière puisque la plupart d'entre eux se voient mensuellement. Ces réunions sont l'occasion de traiter les transactions en toute transparence et elles entretiennent les indispensables relations de confiance. Nous l'avons dit, le fait de développer ensemble le projet de CAF est une belle façon de soulever de nombreuses questions qui peuvent être transposées au niveau macro-économique mais elles peuvent aussi devenir un lieu d'échange de savoirs et de formation sur des thématiques qui relèvent de la vie quotidienne à l'image des sujets abordés dans le programme « Pigé, pas pigeon » évoqué ci-dessus.



## Conclusion : de l'épargne aux solidarités.

Nous vivons des basculements socio-économiques majeurs. De premiers indices significatifs comme, par exemple, les appels croissants adressés aux CPAS ou encore l'explosion des demandes de colis alimentaires, montrent que de nombreuses familles et personnes isolées sont, et vont être, précipitées dans la précarité malgré les différentes mesures adoptées tant au niveau fédéral que régional durant la crise. Il semble aussi que la relance économique sera progressive et prendra beaucoup de temps. En outre, il apparaît de plus en plus évident que notre mode de vie et donc notre économie vont changer de façon significative.

De nouveaux dispositifs de solidarité vont devoir se créer. De nouvelles modalités du « vivre ensemble » vont devoir s'inventer. Des personnes qui, au départ, ne se connaissent pas particulièrement, vont être amenées à se serrer les coudes, à mieux se connaître et à se faire confiance. Si la crise sanitaire nous impose une « distance de sécurité », elle ne doit pas devenir une « distance sociale ». En matière d'épargne et de gestion financière du quotidien, nous allons devoir lutter pour « réanimer » les actions collectives fondées sur l'entraide et la solidarité.

Nous l'avons évoqué plus haut, il est possible pour beaucoup de réamorcer les processus d'épargne et donc d'anticipation en mobilisant de petites marges de manœuvres et en s'appuyant sur des dynamiques en petits groupes. Mais, aujourd'hui plus qu'hier il va falloir retisser des liens sociaux forts pour ne pas laisser au bord du chemin de plus en plus de personnes pour lesquelles la notion même d'anticipation est hors propos tant elles doivent mobiliser toute leur énergie pour survivre au quotidien.

Quand on parle « d'entraide », il vient spontanément à l'esprit des dispositifs tels que les colis alimentaires, les Restos du coeur, les hébergements de secours, les échanges de services et toutes sortes de réseaux, souvent développés en marge des systèmes économiques dominants. Ces organisations sont parfois empreintes de charité ou ont une connotation religieuse. D'autres sont le fruit d'initiatives de proximité en partageant des services sans pour autant faire l'objet d'échanges monétaires. Ces expériences vont certainement se développer et d'autres vont naître peut-être aussi avec des supports de communication numériques. Cette dernière tendance pose de nombreuses questions en matière de fracture numérique et de qualité des liens sociaux, mais ce sont là d'autres débats.

Fondamentalement, ces réflexions font émerger des questions essentielles à propos de notre fonctionnement socio-économique. Outre les indispensables solidarités, la revitalisation des réseaux d'entraide et l'émancipation citoyenne, une meilleure compréhension des enjeux et mécanismes pose des questions essentiellement politiques. Pour des personnes et des groupes de plus en plus nombreux, l'enjeu est, et sera de plus en plus, de s'affranchir des pressions subies par le système

*Il est possible pour beaucoup de réamorcer les processus d'épargne en s'appuyant sur les dynamiques de groupes.*

individualistes et culpabilisant, s'affranchir de la honte ressentie quand on est exclu·e, s'affranchir de la précarité et retrouver la liberté de penser à demain avec la capacité d'influencer, autant que faire se peut, les orientations de sa vie.

L'épargne pour anticiper, l'action collective pour se renforcer et l'organisation politique pour exister dignement. C'est à la fois un continuum et un processus. Et pour cette dernière étape, des alliances fortes seront indispensables avec de nombreux acteurs de la société civile : des organisations de lutte contre la pauvreté aux CPAS, des mouvements syndicaux aux réseaux mutualistes. La liberté n'est jamais concédée, elle est toujours le fruit de rapports de force.

*Eric Dewaele*  
*Décembre 2020*

## Recommandations Financité

En lien avec cette analyse, Financité plaide (notamment via son mémorandum<sup>7</sup>) pour :

### Promouvoir l'épargne pour tous

Selon la plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale<sup>37</sup>, les personnes les plus vulnérables de notre société ont été frappées de plein fouet par la crise économique et les catégories aux revenus les plus faibles sont aujourd'hui particulièrement exposées au risque d'endettement et d'insolvabilité. En Belgique, 2,7 % des ménages ont même un patrimoine négatif, ce qui signifie que le montant de leurs dettes est supérieur à l'ensemble de leurs actifs. Et, au-delà de ces 2,7 %, la situation n'est guère meilleure : les 20 % les plus pauvres ne détiennent en Belgique que 0,2 % du patrimoine total des ménages belges !

**Recommandation 33 :** Financité demande aux autorités fédérales de promouvoir l'épargne pour tous, en prenant les mesures suivantes :

1. créer un incitant à l'épargne qui profite à tous en remplaçant l'exonération fiscale par un crédit d'impôt ;
2. créer un compte d'épargne populaire garantissant un taux d'intérêt plus élevé que l'inflation sur une épargne plafonnée à 10.000 euros indexés par adulte, avec un supplément par personne à charge ;
3. élargir les programmes d'éducation financière et budgétaire à la fois cognitifs et comportementaux.

**Recommandation 34 :** Financité demande aux autorités régionales de :

1. reconnaître dans les dispositifs légaux et réglementaires en matière d'action sociale que la constitution d'une épargne de précaution réduit le risque de surendettement et, dès lors, favorise la capacité des personnes de mener une vie digne et humaine, les éloignant ainsi d'une marginalisation et d'une pauvreté durables ;
2. prendre toutes les mesures publiques utiles qui permettent d'étendre au plus grand nombre le bénéfice de programmes d'éducation financière qui favorisent la constitution d'une épargne de précaution.

<sup>7</sup> [https://www.financite.be/sites/default/files/20190122\\_memorandum\\_2019-web\\_final.pdf](https://www.financite.be/sites/default/files/20190122_memorandum_2019-web_final.pdf)



## A propos de Financité

*Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.*

*Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :*

***Finance et société :***

*Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.*

***Finance et individu :***

*Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.*

***Finance et proximité :***

*Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.*

Depuis 1987, des associations, des citoyen·ne·s et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

L'asbl Financité est reconnue par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.